

Edito



L'édito de décembre est habituellement dédié à l'annonce des festivités, de la trêve des confiseurs. Je ne transgresserai pas cette tradition en vous souhaitant de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, de profiter de ces moments précieux en famille ou entourés d'amis.

Je tenterai bien une suggestion, accueillir chez vous une personne que vous pensez être seule pendant ces fêtes.

Les actualités : Je peux vous confirmer pour 2018, en juin plus précisément le début des travaux du contournement du village. Deux ans de travaux, j'espère avec toute l'équipe municipale, avoir le plaisir d'inaugurer ces travaux qui nous questionnent depuis.....

Au printemps prochain vont débiter les travaux de réfection des parkings autour de la mairie. Le 21 juillet, nous profiterons de la venue de "Cuivres en Dombes" pour inaugurer officiellement tout cet ensemble rénové, nous aurons l'occasion d'en reparler. Un groupe se produira sur l'un de ces parkings.

Enfin, je ne voudrais pas clore cet édit sans vous rassurer sur le retour d'un boulanger dans la commune. La municipalité a décidé de favoriser l'installation d'un artisan boulanger en proposant les anciens locaux de la mairie. Cette décision a été longue à aboutir, d'une part car nous n'avons pas à intervenir dans le domaine privé, les fonds publics n'ont pas cette vocation, mais force est de constater que lorsque l'initiative privée ne fonctionne pas, les collectivités locales ont le devoir d'accompagner une mission de service publique, le maintien d'un commerce de première nécessité en est une.

Les autres articles de ce flash info vous apporteront des précisions sur les travaux en cours.

Je termine mon propos en vous conviant toutes et tous aux traditionnels vœux de la municipalité le 6 janvier prochain à 11 h, nous aurons tout loisir d'échanger sur ces sujets et sur bien d'autres, les vœux doivent aussi être un moment privilégié d'échanges.

Marcel LANIER
Maire

Ouverture de la mairie

La mairie sera fermée le samedi 23 décembre mais sera ouverte le samedi 30 décembre 2017.

Le samedi 6 janvier 2018 la mairie sera ouverte de 9h à 11h.

Le nom des rues en campagne

Pour une meilleure localisation des maisons d'habitation, les services de l'état, nous demande de nommer toutes les rues de notre commune.

L'équipe municipale travaille à donner un nom à toutes les rues de notre commune. Chaque fois que cela a été possible, elle a utilisé le nom du lieu-dit ou le nom du cadastre. Vous verrez cependant fleurir des noms de la faune ou de la flore dombiste. Notre travail arrive à échéance, une réunion publique sera programmée pour une information de la population et un courrier sera adressé à tous les propriétaires concernés en vue de la modification de leur adresse auprès des services publics et privés. Tout ce travail devrait permettre une meilleure localisation des habitations auprès des services de secours, de transports et autres.

Extinction des éclairages publics la nuit

La maîtrise des charges collectives passent par un certain nombre de mesures, l'extinction des éclairages publics peut en être une. C'est également une démarche qui s'inscrit dans la durabilité et dans une meilleure gestion des énergies. Les élus auront prochainement à se prononcer sur un sujet que nous avons fait évaluer, éteindre le village de 23 h à 5 heures.

Les avis sont partagés, en revanche ce serait une économie de 11 000 € par an, dans une conjoncture de réductions des moyens, plus précisément de la dotation d'état de fonctionnement, cette économie est à prendre en compte. La réflexion se poursuit.

Inscription sur les listes électorales

Vous êtes nouvellement installé à Saint Trivier, si vous désirez voter dans notre commune, il faut vous inscrire sur les listes électorales, avant le 31 décembre 2017. Pour ceci, vous vous présentez en mairie aux heures d'ouverture, munis d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone fixe,...). Vous pouvez remplir le cerfa à télécharger : service public puis papier citoyenneté puis élection. La dernière permanence aura lieu le samedi 30 décembre de 9h à 11 h.

Attention aux arnaqueurs !!!

La communauté de communes de la Dombes et la mairie vous informent qu'aucun agent ou prestataire de services de ces instances n'est autorisé à vendre des calendriers. Si des personnes se présentent à votre domicile n'hésitez pas à contacter la gendarmerie.

Le compteur électrique Linky

Linky est le nom du nouveau **compteur d'électricité** intelligent d'**ENEDIS**. Sa particularité ? Il est capable de communiquer avec le gestionnaire de réseau : il peut recevoir et envoyer des informations à distance.

Dans l'Ain, le déploiement du compteur Linky vient de démarrer et s'échelonne jusqu'à fin 2020.

Extension du cimetière

Comme vous avez pu le remarquer, nous avons commencé l'extension du cimetière afin de préparer l'avenir de notre village.

Il va être créé une soixantaine de places supplémentaires avec un accès facilité pour les pompes funèbres.

Nous créons en même temps un passage doux du parking situé sous le cimetière jusqu'à l'église. Ce cheminement doux est prévu avec une accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain (ALEC01)

Dans l'Ain des spécialistes indépendants vous conseillent gratuitement et répondent à vos questions en toute objectivité.

Des conseillers sont à votre disposition si vous désirez des renseignements pour :

- Isoler votre logement
- Choisir un chauffage
- Trouver des aides financières
- Réduire vos factures d'énergie
- Réaliser des éco-gestes.

Vous pouvez les contacter : Bâtiment de la chambre des métiers et artisanat, 2^{ème} étage

Adresse : 102 boulevard Edouard Herriot 01000 Bourg-en-Bresse.

L'accueil au public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00 sauf rendez-vous avec un conseiller)

Accueil téléphonique au : 04 74 45 16 46 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Courriel : info@alec01.fr

Le village de Noël

Les enfants utingeois pourront, dès le 8 décembre, déposer leur lettre, dans la boîte du Père Noël. Cette année, elle est installée au square, près de l'espace Jean Vial.

Tous les enfants qui déposeront leur lettre avant le 20 décembre sont assurés d'une réponse du Père Noël. Pensez à joindre l'adresse de l'enfant.

La Sainte Barbe

Les sapeurs-pompiers utingeois ont fêté leur patronne, le samedi 18 novembre, au centre de secours. Lors de cette cérémonie en présence des maires de Saint Trivier sur Moignans et Chaneins, le chef de centre Xavier Ducroux a nommé le Major Patrick Valentin au grade de Lieutenant honoraire et le lieutenant Yves Girard se voit recevoir l'insigne de chef de centre niveau OR pour avoir accompli au sein du centre de secours de Saint Trivier sur Moignans la fonction de chef de centre durant 21 années.

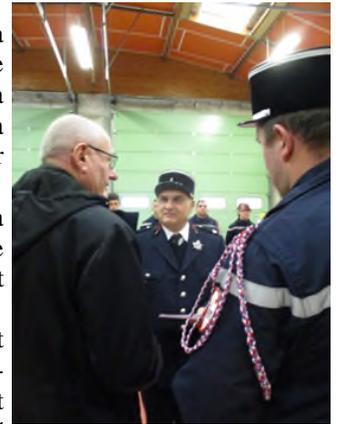


Le sapeur Nicolas Vicente a été reçu à la formation de lutte contre l'incendie et à celle de chef d'équipe et a validé sa formation éQUIPIER sapeur-pompier.

Le caporal Jordan Cumin a été reçu à la formation lutte contre les feux de forêt, il est nommé Sergent.

Le sapeur Dimitri Duperret est nommé caporal, les sergents Jean Marchal Cumin et Thierry Salomon sont nommés Sergent.

L'adjudant Alain Van Hoorde est nommé adjudant-chef.



Plan de désherbage

Suite à l'arrêté interdisant l'utilisation de produits chimiques de désherbage pour les collectivités (entre autre), nous travaillons actuellement à la mise en place d'une gestion différenciée de nos espaces verts, et d'un plan de désherbage.

Ce travail de réflexion est guidé par le SYNDICAT des RIVIÈRES des TERRITOIRES de CHALARONNE et le groupe ARTELIA.

Cette réflexion aboutira sur un classement par zone de nos espaces verts avec une méthode et une fréquence de désherbage adaptée à chaque zone. Une solution alternative aux produits chimiques doit être trouvée pour continuer à entretenir au mieux les espaces verts de notre commune ; le plan de désherbage en cours a pour but aussi d'obtenir une subvention pour l'achat de matériel.

Aujourd'hui, nous nous orientons vers les appareils de désherbage thermique (un chiffrage est en cours). Nous avons opté au départ pour une machine à vapeur sèche qui semblait nous convenir, mais la subvention n'est plus accordée aux machines consommant de l'eau...

Nos agents chargés de l'entretien des espaces verts sur notre commune participent activement à nos ateliers de réflexion conjointement avec les communes voisines...

Nous devons aujourd'hui revoir nos méthodes de travail tout en essayant de maintenir la qualité de nos espaces verts.

Panneaux lumineux

La communauté de communes la Dombes souhaite mutualiser des panneaux lumineux dans les communes non équipées. Le parvis de la mairie étant en travaux de rénovation, nous avons sollicité la communauté de communes pour deux panneaux lumineux : nous les installerons place de l'hôtel de ville et devant l'espace Jean Vial. Les informations associatives, communales et intercommunales transiteraient par ces panneaux lumineux. Nous enlèverions les panneaux aux entrées du village.

La troupe d'Ain soir

Au forum des associations, madame Gonin sollicitait les utingeois pour créer une troupe de théâtre. Une dizaine de personnes ont répondu présent. Voilà comment est née la troupe d'Ain soir. Depuis plusieurs semaines, chaque mardi soir de 20h15 à 22h, de joyeux lurons se retrouvent pour répéter et entrer dans la peau de leurs personnages plus ou moins loufoques. Nous vous donnons déjà rendez-vous, le samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2018 pour venir partager un moment de détente et de rire.

Changement de pharmacien

Depuis le 15 novembre Madame et Monsieur Guilleton ont fait valoir leur droit à la retraite. Un nouveau pharmacien vous accueille à l'officine de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le marché du mercredi matin

Depuis mi-novembre, chaque mercredi matin, un boucher vous accueille place de l'hôtel de ville il est toujours accompagné du marchand de fromage de chèvres.

Exposition peinture

Monsieur Musel expose ses peintures le samedi 16 et dimanche 17 décembre de 10h à 12 h et de 15 h à 17 h dans la salle du conseil.

Les défibrillateurs

La commune a dû changer le défibrillateur de l'espace Jean Vial. Les défibrillateurs sont présents à l'espace Jean Vial, la salle des associations et devant la pharmacie.

Le tennis club utingeois

Opération choucroute du TCU !

Le Tennis Club Utingeois organise une opération choucroute le dimanche 28 janvier 2018 à la salle polyvalente, espace Jean Vial, à partir de 10 h 30. 2 possibilités :

- repas sur place avec choucroute, fromage blanc et dessert au prix de 10 €, menu spécial enfant à 6 €
- vente à emporter choucroute à 6 €.

Réservation auprès d'Annie Prelonge 06.09.94.41.16 ou les membres du TCU.

Cette opération permettra de financer les différentes animations envers les enfants qui rythment la vie de notre club.

Chauffage de l'espace Jean Vial

Devant le problème récurrent du chauffage de notre salle polyvalente, nous avons pensé dans un premier temps qu'il fallait procéder au remplacement du système actuel : trois études ont été réalisées.

Installation d'un équipement avec radiants gaz haute performance.

Installation d'un nouveau système de diffusion d'air chaud par gaines géo-textile suspendues à mi-hauteur de la salle (avec préservation des pompes à chaleur existantes).

Installation d'un nouveau système de diffusion d'air chaud par aérotherme (avec préservation des pompes à chaleur existantes).

Avant de nous engager, nous avons demandé au SIEA et à ALEC 01 un diagnostic complet du système existant.

Il en ressort : aujourd'hui notre système de pompe à chaleur est en bon état et doit être conservé pour la production du chauffage. Cependant ce système doit être optimisé au maximum en terme de production par différents réglages. (A ce jour le système ne fonctionne pas comme il devrait).

Un suivi est en cours par caméra thermique pour déterminer l'état du plancher chauffant (fuites d'eau éventuelles) ; le but étant de le conserver si possible.

Le système d'appoint de chauffage par la centrale de traitement d'air (CTA) qui avait été modifié en son temps, ne fonctionne pas non plus comme il devrait et demande aussi à être optimisé.

A ce jour, si nous réussissons à conserver l'existant avec un fonctionnement optimal, et afin d'améliorer encore le confort dans la salle et ses annexes, nous pourrions envisager de changer les 8 ventilo-convecteurs qui sont trop anciens pour être remis en état, et procéder à l'installation de déstratificateurs au faitage de la salle pour faire redescendre l'air chaud stagnant en hauteur.

Nous suivons donc actuellement les diverses recommandations prescrites par le SIEA afin d'apporter au final les actions correctives à engager.

L'amicale des sapeurs-pompiers

Comme chaque année, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Trivier sur Moignans, a organisé son concours de Pétanque en septembre. Et encore une fois, le succès fût au rendez-vous.

Pour cette édition 2017, l'Amicale des Pompiers a innové en déplaçant le lieu du concours du Stade de Foot vers l'Espace Jean Vial, ceci pour plus de commodités, à la fois dans l'organisation et dans l'accueil.

C'est d'ailleurs à l'Espace Jean Vial que se déroulera l'édition 2018, qui aura lieu le Samedi 08 Septembre 2018.

L'ensemble des Amicalistes de la Caserne et son président, Patrice Lacrampe, profitent de l'opportunité offerte pour informer les Utingeoises et Utingeois que la tournée des attendus calendriers 2018 va bientôt débiter.

La cérémonie des vœux

Monsieur le maire et son conseil vous invite à la cérémonie des vœux le **samedi 6 janvier à 11h à l'espace Jean Vial**. Comme les années précédentes, nous récompenseront les jeunes méritant pour leur parcours sportif ou musical. Cette cérémonie se terminera par le verre de l'amitié.

Gymnastiquement votre !!

L'association Utingeoise de Gymnastique Volontaire a rouvert ses portes début septembre et propose plusieurs cours par semaine pour permettent à plus de 80 adhérents de garder la forme dans une ambiance conviviale et dynamique !

Agnès vous propose le lundi à 19h15 un cours cardio/aérobic, le jeudi à 20h un cours de renforcement musculaire, et le vendredi à 8h45 un cours de pilates.

Et cette année, un nouveau cours a été intégré, venez rejoindre Françoise le jeudi matin à 10h pour une pratique sportive plus douce mais tout aussi efficace !!

Il reste des places le lundi soir et le jeudi matin n'hésitez donc pas à venir nous rejoindre !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Stéphanie au 07-61-44-15-01.

Du renouveau à la cantine!!!!

Par souci d'éco-responsabilité, la cantine scolaire a décidé de remplacer les serviettes en papiers par des serviettes en tissus. Pour mener à bien ce projet, les enfants de la cantine ont déjà fabriqué leur « étiquette-prénom » où ils accrocheront leur serviette personnelle.

Cette initiative devrait être mise en place pour la rentrée de janvier, cependant, il nous manque encore de la matière première pour coudre toutes les serviettes...

Si vous avez dans vos tiroirs des morceaux de tissus ou même des serviettes, nous serions ravis de leur donner une deuxième vie !

Vos dons peuvent être déposés en mairie ou directement à la cantine.

La cantine vous remercie d'avance de votre solidarité autour de ce projet et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Mail de contact : macantineutingeoise@gmail.com

Téléphone : 04 74 55 82 00

Projet « éco-école »

L'école primaire de Saint Trivier sur Moignans poursuit pour sa deuxième année son projet baptisé « ECO-ECOLE ».

Le comité de pilotage, composé d'élèves élus, d'enseignants, de membres de la mairie, et de parents d'élèves, s'est récemment réuni et a pu choisir le thème d'action pour l'année scolaire à venir :

LES DECHETS

Le groupe s'attachera à évaluer la gestion des déchets au sein de l'école et à trouver des pistes d'amélioration s'il y a lieu.

Le projet promet d'être très intéressant et les élèves ont déjà quelques idées qui fourmillent.

Les élèves communiqueront régulièrement sur leurs actions via le blog créé à l'adresse suivante : <https://ecoecoleutingeoise.blogspot.com>

Ils espèrent que les habitants de Saint-Trivier n'hésiteront pas à venir le visiter voir même à laisser des commentaires : avis, conseils ou autres suggestions sont toujours les bienvenus !

Les membres adultes du comité sont particulièrement fiers de l'engagement de ces jeunes utingeois qui contribuent, à leur niveau, à préserver leur environnement.

Le comité de pilotage Eco-Ecole

Décès

Le 14 septembre : FALCONNET Andrée

Le 6 octobre : CHASSAGNE Denise (*)

Le 9 octobre : CHABRY Odette (*)

Le 16 octobre : FREYER Louise (*)

Le 26 octobre : BOULON Marcel

Le 5 novembre : DE LAGANE DE MALEZIEUX Cécile

Le 7 novembre : ROUSSEAU Georges (*)

(*) *Maison de retraite*

Naissances

Le 18 juin : FENILE Téo Pierre Georges

Si vous désirez que la naissance de votre enfant paraisse dans cette rubrique, merci de signaler le nom prénom de l'enfant en mairie : 04 74 55 88 11 ou courriel secretariat@mairie-stm.fr ou en vous présentant au secrétariat de mairie.

Mariages

Le 4 novembre : KOCK Georges et BRUN Lydie

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.

Calendrier des fêtes

Décembre

Le 2 : Vente de boudin des boules

Le 8 : Fête des lumières du sou des écoles

Le 10 : Marché de Noël de Créatifs'loisirs

Le 16 : compétition de judo

Janvier

Le 6 : Vœux du maire à 11 h

Le 7 : Concours de belote des boules à 14 h

Le 14 : Pot au feu du comité de jumelage à 12 h

Le 20 : Concert d'hiver de la chorale luth en joie 20 h 30

Le 27 : Assemblée générale des sapeurs-pompiers

Le 28 : Vente de choucroute du tennis

Février

Le 3 : Après-midi dansant des anciens combattants à 12 h

Le 4 : Concours de belote de la fanfare à 14 h

Le 17 : Thé dansant de la chorale Luth en joie à 14 h

Le 18 : Concours de coinche du foot

Mars

Le 2 : Assemblée générale du comité de fleurissement

Le 2 : La ronde des mots de 15 h 30 à 18 h 30

Le 3 : Carnaval du Sou des écoles à 13 h

Le 10 : Retraite aux flambeaux des conscrits

Le 17 : Soirée irlandaise des pompiers

Le 25 : Fête des conscrits de la 8

Le 30 : Assemblée générale du comité de jumelage

Le 31 : Concours de pétanque sur invitation

Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sophie MOYER - Sébastien MERCIER - Michèle NOTTET - Pierrette BASSEVILLE - Marie-Christine LANET - Philippe CORGE.

Après-midi récréative à l'ADMR

Le mercredi après-midi 15 novembre, les personnes âgées bénéficiant des services de l'ADMR ont été invitées à se retrouver pour un moment convivial autour des gaufres.

Les résidents de la maison de retraite ont été conviés à venir partager ces moments de retrouvailles.

50 personnes de 60 à 95 ans venant des 14 communes où œuvrent les salariées de l'ADMR ont répondu présents et ont ainsi pu déguster les gaufres préparées et servies par les bénévoles et les salariées.

Après s'être concentrés sur les cartons du loto où chacun espérait gagner les lots offerts par l'ADMR, tous se sont régalés des gaufres, café, boissons fraîches.

L'objectif de ces rencontres est de permettre de rompre l'isolement des personnes seules et l'ADMR assure le transport des personnes pour faciliter leur déplacement.

Certains ont exprimé que le loto permet de faire travailler leur sens de l'observation et leur mémoire. Tous sont heureux de se retrouver et plusieurs ont déjà pris rendez-vous pour 2018.

La prochaine rencontre organisée par l'ADMR est prévue le 4 décembre pour les bénévoles porteurs de repas : à l'ordre du jour le bilan du portage de repas et la présentation du planning pour les 6 mois à venir. Cette réunion se terminera par le partage du verre de l'amitié en compagnie de toutes les salariées et des bénévoles qui ont travaillé à la réussite du vide grenier et de l'après-midi gaufres.

L'ADMR propose ses services à toute personne qui a besoin d'aide dans sa vie quotidienne : ménage, repassage, aide aux repas, aux soins d'hygiène, aux courses. Le portage de repas assuré par un salarié et un bénévole peut permettre de rester à son domicile quand faire ses courses et préparer son repas seul n'est plus possible. Pour contacter l'ADMR : tél : 04-74 55 95 65.



Le chéquier Jeunes 01

Le chéquier jeunes 01 est mis en place par le conseil départemental de l'Ain.

Son but : est de faciliter l'accès des collégiens aux pratiques et aux offres culturelles, sportives et de loisirs de l'Ain

A qui s'adresse-t-il ? : aux jeunes collégiens de 11 à 15 ans, domiciliés dans l'Ain et scolarisés en collèges publics ou privés, en maisons familiales rurales et lycées professionnels ruraux et les établissements pour la jeunesse handicapée.

Sa valeur : est de 100 euros.

Ses coupons : Il y en a 20. Quatre coupons sports de 5 € chacun, 4 coupons culture de 5 € chacun, 1 coupon sports ou loisirs culture accompagné d'une valeur de 10 € pour un bénéficiaire accompagné d'un adulte et 11 bons de réductions auprès de structures à vocation départementale.

Avec qui ? : 220 partenaires : commerçants, associations, cinémas, centre sociaux et culturels.

Où commander le chéquier jeunes 01 ? : Auprès de la plateforme dédiée : <https://chequierjeunes.ain.fr/accueil/>

Adresses des partenaires, actualités, bons plans sur : www.ain.fr/chequierjeunes

Jusqu'à quand ? le 30 avril 2018.

Concours photo pour les jeunes

Le département de l'Ain met en place, dès le 15 octobre et jusqu'au 21 avril, un concours de photographies nommé : MONUMENTAL ! à destination des jeunes du département âgés de 11 à 15 ans.

Ce concours a pour objectif de valoriser le patrimoine départemental auprès des jeunes et leur permettre d'en exprimer leur vision personnelle et insolite. Des lots récompenseront les meilleurs clichés et une cérémonie de remise des prix sera organisée en fin d'année scolaire 2018.

Les photos des candidats doivent avoir pour thème principal un monument ou édifice à valeur artistique ou historique relevant du patrimoine architectural de l'Ain, y compris l'architecture industrielle et du 20^{ème} siècle. Elles doivent exprimer une vision insolite du patrimoine.

Les jeunes souhaitant participer à ce concours doivent s'inscrire individuellement sur la plateforme dédiée du site web patrimoine.ain.fr (page d'accueil, l'Ain, jeux enquêtes et collectes, # MONUMENTAL ! concours photo) où se trouveront toutes les informations nécessaires.

Le vote pour la photo préférée est ouvert dès le 10 janvier sur le même site.

Un nouveau jumelage à St Trivier sur Moignans

A l'invitation de nos amis italiens de la commune de Cantagallo située en Toscane, une délégation de Saint Trivier sur Moignans a séjourné du 5 au 9 octobre dernier dans la province de Prato, à quelques kilomètres de la célèbre cité de Florence.

L'objectif principal de ce séjour était la signature de l'acte officiel de la création du jumelage entre nos deux cités. Cependant nos amis transalpins ont eu à cœur de nous faire connaître les grands points d'intérêt de leur contrée ; bien sûr Florence la ville des Médicis qu'on ne présente plus, mais aussi Prato la capitale de la province. Cantagallo, commune étendue aux nombreux bourgs, possède une réserve naturelle qui abrite de nombreux animaux sauvages.

Les spécialités culinaires italiennes ont été très présentes au menu du programme varié que nous ont concocté nos hôtes.

La région abrite aussi un ensemble d'entreprises notamment réputées dans le textile, nous avons observé la fabrication dans l'une des plus anciennes.

Nous avons grandement apprécié l'accueil chaleureux de nos hôtes italiens ; ce séjour s'est achevé par une démonstration de bûcheronnage artistique suivi d'un agréable dîner dans une auberge de la commune, avec des « au-revoir » en chansons et promesses d'échange de photos.

Le président du comité de jumelage Gabriel Boinon et le maire Marcel Lanier ont invité leurs homologues de Cantagallo à venir signer à leur tour en France, la deuxième partie de l'acte officiel de naissance de ce nouveau jumelage, au cours de l'année 2018.

Tout cela a grandement été facilité par la traduction de Simone Malmasson assistée de Gioele ; nous les remercions vivement pour le travail accompli.



En cette période de fêtes : les conseils pour éviter les cambriolages

Les dix conseils contre le cambriolage :

1/ PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur
- équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable)
- renforcez vos volets et fenêtres
- installez des détecteurs de présence
- fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée
- fermez votre portail à clé, surtout la nuit (et la voiture est verrouillée dans la propriété)
- l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps)
- quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés)

2/ SIMULEZ UNE PRÉSENCE A VOTRE DOMICILE

- en cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée
- installez un programmateur de lumière pour certaines heures
- demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour

3/ NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER OU LA PELOUSE TROP POUSSER

- aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre

4/ RANGEZ VOS CLÉS DE VOITURE (POUR ÉVITER LE HOME JACKING)

- bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée
- rangez les sacs à main dans un placard

5/ CACHER VOS BIENS DE VALEUR

- trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux
- ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants)
- au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs)
- mettez en lieu sûr vos factures (N° de série) et prenez des photos de vos bijoux

6/ RESTEZ DISCRETS SUR VOS PÉRIODES D'ABSENCE

- ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur mur Facebook ou par tweet
- faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable
- ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences
- prévenez un proche

7/ EN CAS D'ABSENCE, ADHÉREZ AU DISPOSITIF «OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES»

- c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade)
- cela fonctionne toute l'année
- associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie)

8/ FAITES LE 17 IMMÉDIATEMENT EN CAS D'ÉVÉNEMENTS SUSPECTS

- en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier
- quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules
- soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin
- la gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement)

9/ NE LAISSEZ DE VISITEURS SE PROMENER DANS VOTRE DOMICILE

- méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes...)
- exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs...)
- n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs

10/ SI VOUS ÊTES VICTIMES DE CAMBRIOLAGE

- ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17
- si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et reprenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles...)
- faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés
- venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets...)

Tranquillité vacances

Vous allez bientôt vous absenter pour une durée variable de quelques jours à plusieurs semaines, et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile !

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) auprès de la gendarmerie.

Plusieurs possibilités :

Sur place, à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne (opération tranquillité vacances imprimé) ; il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

Maison de services au public (MSAP) de la Dombes

La communauté de communes de la Dombes propose un service gratuit aux usagers du territoire, en leur offrant dans un même lieu un soutien personnalisé dans leurs démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes, principalement en matière d'emploi et de prestations sociales.

Un poste informatique, avec accès internet, est mis gracieusement à la disposition du public. Une assistance est proposée aux personnes ne maîtrisant pas l'outil.

Quels services peuvent vous être proposés ?

- Concernant l'emploi, la formation, les prestations sociales, le logement, la retraite,...
- Aide dans la constitution et le remplissage d'un dossier,
- Utilisation gratuite d'un poste informatique avec connexion internet (avec assistance si nécessaire),
- Remise de formulaires,
- Renseignements,...

Les horaires de la maison des services au public à Chatillon sur Chalaronne :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h – 12 h	13h30 – 16h30
Mardi	9h – 12 h	13h30 – 18h45
Mercredi	9h – 12 h	
Jeudi	9h – 13 h	13h45 – 16h30
Vendredi	9h – 12 h	13h30 – 16h30

Contact :

Madame **Pascale Muzy**
Communauté de communes la Dombes
100 avenue Foch 2^{ème} étage
01 400 Chatillon sur Chalaronne
Allo : 04 74 55 98 23
Courriel : msap@ccdombes.fr

Office de Tourisme de la Dombes, nouvelle formule !

Dombes Tourisme et l'Office de Tourisme Chalaronne Centre s'associent pour former l'Office de Tourisme de la Dombes sur un territoire élargi.

3 points d'informations sont désormais ouverts pour toujours mieux vous accueillir et vous accompagner.

Une équipe qui s'étoffe. 8 professionnels avec chacun des connaissances pointues dans leur domaine de compétence.

L'Office de Tourisme de la Dombes, une équipe de professionnels qui travaille pour vous :



Nos services

Conseil en séjours : Hébergements, restaurations, patrimoine culturel et naturel, activités manifestations, grands événements...

Billetterie : concerts, théâtre, spectacles, festivals. Service de billetterie en ligne

Boutique : souvenirs, produits du terroir, librairie, topo de randonnées

Visites : individuels et groupes. Visites guidées des étangs de la Dombes, découverte du patrimoine culturel et bâti, calèches, animations enfants-famille

Accompagnement professionnel de nos partenaires : Base de données touristiques, site internet, animation...

Besoin d'un conseil ? C'est avec plaisir que nous vous accueillons en ces places et lieux :



Dombes Tourisme Annexe de Villars-les-Dombes

3, place de l'Hôtel de Ville - 01330 Villars-les-Dombes
04 74 98 06 29



Dombes Tourisme Annexe de Châtillon-sur-Chalaronne - Pavillon Tourisme en Dombes

Place du Champ de Foire - 01400 Châtillon-sur-Chalaronne
04 74 55 02 27



Point d'informations touristiques de Chalamont

2 Grande Rue - 01320 Chalamont
04 74 61 76 76

Courriel : contact@dombes-tourisme.com

Site web : www.dombes-tourisme.com

Rejoignez-nous sur Facebook : Dombes Tourisme

DOMBES
TOURISME



Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc
Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Chauffages d'appoint :

Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

Les chauffages d'appoint ne sont pas : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

Groupes électrogènes :

Monoxyde de carbone et groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, il peut notamment être émis par les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent être impérativement placés à l'extérieur des bâtiments.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Repas offert par le CCAS (centre communal d'actions sociales)

Le dimanche 26 novembre, nous nous sommes retrouvés 56 personnes à la résidence Mélodie, aux séniales. Les personnes de plus de 75 ans étaient invitées par le CCAS pour partager un repas préparé par le traiteur de Villeneuve et poursuivre l'après-midi en chantant et s'amusant dans la bonne humeur. Ce temps de retrouvailles, de partage est toujours fort apprécié. C'est vers 17h30 que nous nous sommes séparés, en nous promettant de revenir l'an prochain.



Dispositif d'aide à l'initiative des jeunes « Coup de Pousse » 2017-2018

Dispositif d'accompagnement des jeunes porté par la Communauté de Communes de la Dombes.

- Soutien financier par un fonds d'aide à l'initiative des jeunes
- Accompagnement technique et pédagogique des jeunes dans leurs projets
- Valorisation de l'action des jeunes

Type de projets : sport, culture, solidarité, art, citoyenneté, environnement, animation locale... Public :

- Jeunes de 12 à 22 ans pour au moins la moitié du groupe
- Résidents de la communauté de communes pour au moins la moitié du groupe ou avoir le siège de son association du le territoire.

Modalités :

- Déposer un dossier et présenter son projet devant un jury
- Réunion du jury une fois par an (période non fixe)

Critères :

- Initiative directe des jeunes
- Challenge par rapport à soi
- Dimension partenariale et citoyenne
- Originalité, innovation
- Faisabilité du projet

Cadre :

Projet Educatif Local qui a pour finalités :

- Qualité de l'offre éducative
- Démarche d'accompagnement à l'autonomie
- Egalité des chances
- Synergie des acteurs

Et pour objectifs :

- Accompagner les jeunes au plus près de leur territoire et en complémentarité avec les dispositifs départementaux et régionaux,
- valoriser des jeunes et promouvoir leurs projets,
- les positionner en tant que groupe de projet,
- présenter leur capacité d'initiative et d'autonomie à l'environnement local : adultes, associations, institutions, autres partenaires du territoire, ...

Contact local : Laetitia BAILLE : 04 74 61 96 86 - enfancejeunesse@ccdombes.fr

Ludothèque

1200 jeux et jouets à découvrir et emprunter

À Châtillon sur Chalaronne, 100 avenue Foch 01 400 Chatillon sur Chalaronne

Les horaires d'ouverture : Mardi 15h30-19h, Mercredi 9h-12h et 15h-18h, Jeudi 15h30-18h00

Téléphone : 04 74 55 46 95

courriel : ludothèque@ccdombes.fr

N'hésitez pas à venir rendre visite à Solenne pour découvrir de nouveaux jeux ou des plus traditionnels.

Brocante des boules

L'association « **La Boule du Moignans** » organise sa traditionnelle brocante et puces le **dimanche 4 mars 2018** à la salle polyvalente de St Trivier, espace Jean Vial, de **8 h à 18 h**.

Nombreux exposants.

Restauration.

Buvette.

Entrée gratuite.

Venez nombreux !